

AVERTISSEMENTS AGRICOLES®

REGION MIDI-PYRENEES

ÉDITION GRANDES CULTURES

MINISTERE DE L'AGRICULTURE ET DE LA FORET
SERVICE DE LA PROTECTION DES VEGETAUX
Rue Saint-Jean • B.P. 19 • 31131 BALMA CEDEX
Tél. Standard : 61.24.70.70 - Technique : 61.24.70.33
Abonnements : 61.24.70.30

PUBLICATION PERIODIQUE

Régisseur de Recettes
D.R.A.F. "MIDI-PYRENEES"
CCP : 8618-62 Y Toulouse
I.S.S.N. : 0752-2053

ABONNEMENT ANNUEL : 220 F.

BULLETIN N° 6 DU 30 AVRIL 1993

Rouille brune du blé : Alerte rouge pour les levées avant le 20 décembre

CEREALES

Stades végétatifs

Début gonflement pour les semis de mi-Novembre à début montaison pour ceux de Janvier.

BLE

MALADIES

Situation - Prévision

• **Rouille brune : représente le risque majeur de la période en cours.** La phase explosive a débuté dans les blés levés avant le 5 décembre ; elle est prévue :
- début épiaison dans les blés levés avant le 20 décembre,
- courant épiaison pour les levées plus tardives.

La variété SOISSONS doit être classée parmi celles les plus sensibles à la rouille brune, au même titre que THESEE.

• **Oïdium :** après un développement fin Mars, sur les blés durs en particulier, quelle que soit la date de semis, les pluies et les températures fraîches ont limité son extension. Risque secondaire comparé à la rouille brune.

• **Septoriose :** présence limitée de symptômes à ce jour en raison d'un inoculum faible lié à la sécheresse durant l'hiver. En évolution suite aux pluies actuelles.

Préconisation

Une protection contre la rouille brune sera rentabilisée dans la quasi totalité des parcelles dont le potentiel est supérieur à 50 quintaux/hectare.

Blés semés avant le 20/11

Ces parcelles doivent déjà avoir reçu un traitement.
Dans le cas contraire, le réaliser d'urgence avec une spécialité hautement curative.

Blés semés entre le 20/11 et le 5/12

Intervenir au plus tard dès la dernière feuille totalement déployée (gonflement) avec une spécialité à persistance maximum.

Blés semés entre le 5 et le 20/12

Prévoir une intervention fin gonflement.

Blés semés après le 20/12

Prévoir une intervention de début épiaison.

Parcelles les plus précoces

Celles ayant reçu un traitement avant le stade gonflement (dernière feuille non déployée totalement) devront être protégées à nouveau courant épiaison.

ORGE

MALADIES

Situation - Prévision

• **Rouille naine :** développement important sur les variétés PLAISANT et EXPRESS.

• **Oïdium :** présence limitée.

• **Helminthosporiose :** apparition de symptômes sur feuilles supérieures des variétés d'orge d'hiver. Evolution en cours.

• **Rhynchosporiose :** forte évolution sur la variété VOLGA pour les semis réalisés avant le 20 décembre.

Préconisation

Parcelles ayant reçu un traitement au stade 1 noeud

Renouveler le traitement au stade sortie des barbes.

Parcelles non encore protégées

Intervenir au stade 2-3 noeuds.

Privilégier l'efficacité :
- sur rouille naine sur les escourgeons en tenant compte d'une évolution probable de l'helminthosporiose,
- sur rhynchosporiose sur la variété VOLGA.

☞

MAÏS

Nous vous faisons parvenir le dépliant **"Protection du Maïs - Lutte contre les mauvaises herbes"** à la rédaction duquel le S.P.V. a participé.
Conservez-le ; il y sera fait parfois référence dans nos prochains bulletins.

SESAMIE

Situation - Prévision

La nymphose de cet insecte est réalisée à plus de 50 % à ce jour. Le vol sera plus précoce qu'en 1991 et 1992. Son maximum devrait se situer durant la secondaire quinzaine du mois de Mai. Les semis précoces de maïs sont plus particulièrement menacés en 1993.

PYRALE

Situation

La nymphose n'a pas encore commencé.
Le potentiel de chenilles ayant passé l'hiver est considérable en 1993.

Prévision

Si des conditions favorables aux pontes étaient réalisées lors de la première génération, une nuisibilité inhabituelle de cette dernière est à craindre sur des semis tardifs peu développés au moment du vol.

COLZA

Stades végétatifs

G1 (chute des pétales) à G3 (dix premières siliques ont une longueur d'au moins 4 cm).

RAVAGEURS - MALADIES

Préconisation

Le moment est venu de réaliser les interventions préconisées dans notre dernier bulletin.

Contre les charançons des siliques (rappel) :

L'intervention n'est justifiée qu'en présence d'un charançon pour deux plantes en moyenne dans la parcelle.

Parcelles où la sclérotiniose est traditionnellement observée (sols limoneux ...) :

Effectuer rapidement l'intervention conseillée avec l'un des produits de la fiche **"Maladies du colza au printemps"** *si elle n'a pas été déjà réalisée.*

◆